

# BAC PRO TCB

## TECHNICIEN CONSTRUCTION BOIS

**Le charpentier** construit et installe des structures de bois ou dérivés (charpente traditionnelle, ossature bois, parements, isolation de paroi et toiture, pare pluie, pare vent...)

**Le titulaire** de ce baccalauréat professionnel est un technicien de la « construction bois » qui intervient en atelier et sur chantier .

**La formation** se déroule sur 3 ans : seconde, première (BEP), terminal (BAC) avec des périodes de stage en entreprises (soit 22 semaines sur les 3 ans).

**Au sein** de l'entreprise, en atelier et sur chantier, son activité consiste à :

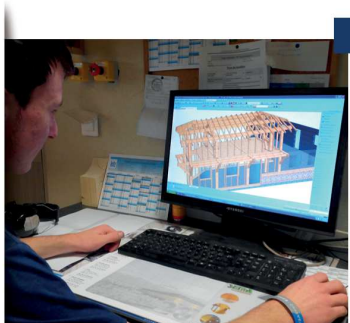
**Préparer** le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois, des contraintes de l'entreprise et de l'environnement.

**Réaliser** les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois.

**Diriger** le levage de l'ouvrage.

**Organiser**, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

**Travaux en hauteur** (certification et réalisation d'ouvrages)



Centre Technique du Mont-Blanc



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE SALLANCHES

Lycée Professionnel Privé sous contrat d'association avec l'état  
 390, rue du Colonney 74703 Sallanches Tél : 04.50.58.14.84 Fax : 04.50.58.46.92  
[ctmb@ecs-sallanches.fr](mailto:ctmb@ecs-sallanches.fr)